

ACTIVITES DU COMITE SCIENTIFIQUE

ACTIVITES DE LA PERIODE D'INTERSESSION 1993/94

15.1 Le Comité scientifique a convenu que les trois Groupes de travail se réuniraient pendant la période d'intersession. En outre, un atelier ayant pour but d'examiner les flux de krill (paragraphe 2.29 à 2.31), ainsi qu'une réunion conjointe du WG-CEMP et du WG-Krill auront également lieu.

15.2 L'Afrique du Sud a offert de servir de pays-hôte aux réunions du WG-Krill et du WG-CEMP ainsi qu'à l'atelier sur les flux de krill et à la réunion conjointe. D. Miller a déclaré que l'atelier se déroulerait en premier et qu'il serait suivi des réunions parallèles des deux Groupes de travail et de leur réunion conjointe. Toutes ces réunions se dérouleraient probablement sur une période de deux semaines, à savoir entre mi-juillet et mi-août 1994.

15.3 Le Comité scientifique a remercié l'Afrique du Sud de son hospitalité en ce qui concerne les quatre réunions de la période d'intersession. On a fait remarquer que l'intention des Groupes de travail d'organiser des réunions parallèles était une excellente idée puisqu'elle permettait une efficacité accrue des travaux entrepris et qu'elle évitait des dépenses supplémentaires. J. Bengtson a signalé que le projet donnerait cependant lieu à un surcroît de travail pour le secrétariat et que l'inclusion d'une journée supplémentaire serait sans doute nécessaire pour permettre une certaine flexibilité dans l'accomplissement des diverses tâches.

15.4 La réunion conjointe du WG-Krill et du WG-CEMP aura pour but de faciliter l'interaction du WG-Krill et du WG-CEMP en ce qui concerne les questions qui les préoccupent tout particulièrement. Pour faciliter cette interaction, il serait judicieux de se concentrer principalement sur le développement d'une approche de gestion reposant sur l'écosystème.

15.5 Les questions énoncées ci-après constitueront les questions principales de l'ordre du jour provisoire de la réunion conjointe :

- i) Interactions de l'écosystème :
 - a) Impact potentiel des captures localisées de krill; et
 - b) Relations fonctionnelles du krill et de ses prédateurs.
- ii) Evaluation de l'écosystème

- a) Développement des indices relatifs aux proies, aux pêcheries et à l'environnement;
- b) Intégration des indices relatifs aux prédateurs, aux proies, à l'environnement et aux pêcheries dans les évaluations de l'écosystème;
- c) Approche expérimentale du CEMP; et
- d) Mécanismes d'incorporation des évaluations de l'écosystème dans les avis de gestion qui seront fournis par le Comité scientifique à la Commission.

iii) Organisation des futurs travaux :

- a) Examen de l'efficacité de l'organisation des Groupes de travail existants;
- b) Identification des questions prioritaires que les Groupes de travail traiteraient le plus efficacement; et
- c) Suggestions quant à l'organisation et aux attributions des Groupes de travail.

15.6 Cette structure sera développée par les responsables du Groupe de travail lors de la période d'intersession après consultation avec le président du Comité scientifique et les membres des deux Groupes de travail.

15.7 Le Comité scientifique a convenu qu'il devrait être représenté par le chargé des affaires scientifiques au VI^{ème} Symposium du SCAR sur la science antarctique à Venise (paragraphe 12.27) et que la CCAMLR devrait présenter une affiche à cette réunion. Celle-ci pourrait être préparée par un échange de correspondance entre le secrétariat et le président du Comité scientifique.

15.8 Par ailleurs, il a été convenu que les travaux du Comité scientifique seraient considérablement facilités par la présence au symposium du président, K.-H. Kock.

15.9 Le Comité scientifique a convenu que, conformément à la procédure adoptée en 1992, une réunion de coordination entre le président, les vice-présidents et les responsables des Groupes de travail aurait lieu au cours de la réunion de la Commission en 1993.

15.10 On a constaté un accroissement du volume des informations présentées ces dernières années sous la question 10 "Evaluation de la mortalité accidentelle" de l'ordre du jour du Comité scientifique (paragraphe 10.18). En raison des difficultés rencontrées par le Comité scientifique quant à l'examen approfondi de l'ensemble de ces informations, celui-ci a

convenu qu'un Groupe de travail *ad hoc* chargé d'examiner la question de la mortalité accidentelle immédiatement avant la réunion du Comité scientifique faciliterait considérablement sa tâche.

15.11 Le groupe *ad hoc* présenterait un rapport qui serait examiné lors de la réunion du Comité scientifique en 1994. Le président organisera ce groupe *ad hoc* au cours de la période d'intersession. C. Moreno a été nommé responsable de ce groupe *ad hoc*.

ORGANISATION DES PROCHAINS TRAVAUX DU COMITE SCIENTIFIQUE

15.12 Ces dernières années, le Comité scientifique est de plus en plus conscient de la nécessité d'évaluer la pertinence des attributions de ses Groupes de travail. Ceci est dû à la nature même des travaux effectués par les Groupes de travail. Ces travaux sont en effet devenus nettement plus intégrés au fur et à mesure que se réalisent les différentes phases de mise en œuvre d'une approche de l'écosystème pour l'étude de la faune et la flore marines de l'Antarctique. Les attributions fixées à l'origine figurent à l'Annexe 8.

15.13 Par conséquent, les travaux du Comité scientifique sont devenus plus étendus et plus complexes ces dernières années. A titre d'exemple, lors des réunions des Groupes de travail en 1992 et 1993, les Membres ont présenté, respectivement, 120 et 108 documents de travail (Annexe 8, Tableau 2). L'examen respectif de 19 et 27 de ces documents a été effectué par deux Groupes de travail au moins. De plus, ces deux dernières années, environ 29 et 40 questions traitées, ou communications sur ces mêmes questions, ont été présentées par au moins deux des Groupes de travail.

15.14 Le Comité Scientifique, qui doit déterminer les travaux que les Groupes de travail seraient les plus aptes à réaliser, a par ailleurs convenu que le format actuel de son ordre du jour devra être révisé. A titre d'exemple, les informations présentées dans le cadre des questions "Populations de mammifères et d'oiseaux marins" et "Evaluation de la mortalité accidentelle" étant de plus en plus nombreuses, il est nécessaire de modifier les procédures pour mieux être en mesure d'examiner ces questions (voir paragraphe 15.10).

15.15 Le Comité scientifique ayant reconnu la nécessité d'accroître la coopération des groupes et a d'une part, convoqué une réunion conjointe du WG-Krill et du WG-CEMP pendant la période d'intersession en 1992 et d'autre part, prévu une nouvelle réunion conjointe des deux groupes en 1994. De plus, il a été convenu d'entamer des discussions pour décider de la meilleure méthode à adopter pour la réalisation des futurs travaux. Le Comité

scientifique a reconnu que les Membres devraient étudier au mieux cette question pour garantir l'identification du format le plus approprié et son adoption pour les prochains travaux. Il a par ailleurs convenu que le format actuel dont la structure est déterminée par groupes d'espèces (poissons, crabes, krill, prédateurs, par exemple) avait tendance à donner lieu à des répétitions. Cependant, certains Membres ont estimé qu'une structure déterminée par la fonction (modèles, évaluation des stocks, par ex.) pourrait aboutir à une séparation excessive des différentes disciplines.

15.16 Le Comité scientifique a convenu, par conséquent, que les Membres seraient invités, lors de la période d'intersession de 1993/1994, à examiner la question de la méthode de travail la plus efficace à adopter pour les futurs travaux du Comité scientifique. A cet effet, chaque Groupe de travail devra être invité à discuter de cette question à sa réunion, pendant la période d'intersession. Ces discussions, qui devront avoir pour objet les travaux spécifiques de chaque Groupe, devront se dérouler dans le contexte plus étendu des objectifs du Comité scientifique. Notamment, les Membres et les Groupes de travail devront :

- i) identifier les travaux du Comité scientifique les plus aptes à être réalisés efficacement par les Groupes de travail;
- ii) évaluer la pertinence des attributions des Groupes de travail existants;
- iii) identifier les éléments des travaux actuellement entrepris par les Groupes de travail qui font l'objet d'examens satisfaisants et les éléments qui pourraient être améliorés;
- iv) suggérer les méthodes de travail les plus efficaces pour les travaux prioritaires;
et
- v) identifier les activités du Comité scientifique qu'il serait bon de réduire ou supprimer.

15.17 Le Comité scientifique décidera, à la prochaine réunion, s'il est nécessaire de modifier la structure et les attributions de ses Groupes de travail et présentera à la Commission des avis appropriés.